

FCPE Collège La Garenne, le 13 septembre 2024.

Chers parents,



Les **élections des parents délégués** auront lieu le **11 octobre 2024** et approchent à grands pas ! Les adhérents **FCPE du collège La Garenne**, les membres du bureau et les administrateurs ont le plaisir de vous dire pourquoi il est important de voter et d'adhérer.

**L'assemblée générale FCPE aura lieu au collège La Garenne  
le 24 septembre 2024 à 19h00 à laquelle nous convions tous les parents.**

### **Pourquoi voter ?**

Sans association de parents et sans élection de **parents délégués**, les contre-poids n'existeraient simplement pas ! Sans mystère le ministère de l'Éducation nationale gère les questions éducatives dans une logique de coûts au détriment des besoins des enseignants, des établissements et des enfants. **Voter** c'est :

- Élire les parents pour s'assurer que les droits des enfants sont défendus.
- La seule élection où tout le monde peut voter sans condition.
- Donner du poids aux avis des parents en donnant plus de votes !

### **Quels sont les atouts de la FCPE ?**

- *Qu'est-ce que la FCPE n'est pas ?*

Un parti politique. Bien que souvent considérée comme tel, la FCPE n'est pas un parti ou une aile de parti politique. C'est une **association non lucrative** indépendante constituée de bénévoles qui œuvrent pour défendre la **laïcité**, la **gratuité de l'école**, la **mixité** et **l'égalité des chances** pour tous les enfants.

- *A quoi sert la FCPE ?*

En Isère, le travail des **bénévoles** des 119 conseils locaux représente plus 20 000 heures non rémunérées soit l'équivalent de plus de 210 000€ de salaires chargés.

La FCPE est une association, car oui, c'est une obligation par la loi d'adhérer à une association pour **défendre les droits éducatifs** lorsque les parents souhaitent rejoindre les différentes instances éducatives du collège, du département ou en France. La FCPE permet aux parents de :

- Faire partie des commissions éducatives du collège La Garenne pour faire peser leur voix.
- Faire partie des commissions du conseil départemental de l'Éducation nationale.
- Engager les recours lorsque qu'ils sont nécessaires.

La FCPE apporte un **soutien** aux parents grâce à son expérience de représentation pour:

- Conseiller les parents dans leurs démarches auprès des instances éducatives.
- Former les parents-adhérents pour découvrir, partager, enrichir les connaissances en matière éducative dans l'intérêt des enfants et de leur réussite.

## **Pourquoi pas moi ?**

Vos enfants ont besoin de **parents délégués** pour faire vivre leur classe. Ils ont besoin de votre soutien pour qu'ils soient représentés lors des conseils de classe et au sein des commissions du collège La Garenne. Pour être candidat à l'élection des parents délégués, les parents sont libres d'adhérer ou non à une fédération. La seule obligation est de présenter une liste avec au moins 2 candidats. Pour présenter votre candidature avec la FCPE ou bien simplement parce que vous en partagez les valeurs, adhérez !

*- Je ne sais pas si j'ai les capacités pour être parent délégué.*

Rassurez-vous, vous n'avez pas besoin de qualifications. Puisque vous partagez les mêmes valeurs que la FCPE, alors nous vous accompagnerons. Des ressources thématiques claires sont disponibles en ligne sur <https://38.fcpe-asso.fr/> et des temps d'échanges et des formations ont lieu tout au long de l'année pour les adhérents. Visitez le site dès maintenant !

## **Adhérer et renouveler votre adhésion, comment faire ?**

**En ligne** rendez-vous à <https://adhesion.fcpe38.fr>. Pour toutes vos questions ou les autres modes d'adhésion, contactez la FCPE du collège à l'adresse [fcpe.lagarenne.voiron@gmail.com](mailto:fcpe.lagarenne.voiron@gmail.com).

Vous recevrez prochainement le matériel de vote par vos enfants à retourner avant le **13 octobre 2024**.

Merci à toutes et tous pour votre vote et votre adhésion !

Bien cordialement,

Pour les parents du collège La Garenne, les adhérents, le bureau et les administrateurs,  
Stéphane Wright, Responsable pour le conseil local FCPE du Collège la Garenne.